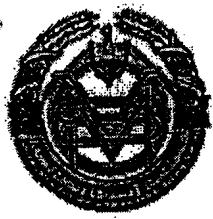


10865



**ORGANISATION POUR LA MISE
EN VALEUR DU FLEUVE SENEGAL
(O.M.V.S.)**

HAUT - COMMISSARIAT

PROJET NAVIGATION

**COMPTRE RENDU
DE LA 4ème REUNION DU COMITE
DE SUIVI DE L'ETUDE DE CABOTAGE**

Bamako, les 22, 23 et 24 novembre 2004

La 4^{ème} réunion du Comité de Suivi de l'Etude relative au système de navigation mixte mer/fleuve Sénégal par cabotage s'est tenue à Bamako les 22, 23 et 24 novembre 2004, à l'effet de procéder à l'examen des rapports produits par le consultant.

Le bureau mis en place pour diriger les travaux se compose comme suit :

Président	: Haut Commissariat M. Mohamed Fadel ABDRABOU - Directeur Technique
Rapporteurs	: Haut Commissariat M. Boubacar CAMARA -Chef de la Division Infrastructures et Transports M. Malang DIATTA – Chef de Division GRHPR
Co-rapporteurs	: Mali - M. Moriba KONE – Expert Transport à la Cellule OMVS - M. Théodore DAKONO - COMANAV

La liste des participants est jointe en annexe.

Le Président de séance, après avoir souhaité la bienvenue aux participants, a présenté le programme de déroulement des travaux.

L'ordre du jour suivant a été adopté :

- 1) Présentation des quatre rapports par le consultant suivie des questions d'éclaircissement :
 - La version révisée de la note technique,
 - La version révisée du rapport sur la demande de transport,
 - Le projet de rapport final,
 - Le projet de code de la navigation et des transports.
- 2) Présentation des observations et commentaires de l'OMVS (Etats, Haut Commissariat, SOGED et SOGEM) suivie de discussions ;
- 3) Rédaction et adoption de la note synthèse des observations et commentaires de l'OMVS.
- 4) Résultats de la rencontre OMVS / promoteurs SONASE.SA

1. PRESENTATION DES RAPPORTS PAR LE CONSULTANT

Le consultant, dans sa présentation, a dressé un diagnostic des conditions de navigation entre Ambidédi et l'Océan Atlantique. Il a passé en revue les aspects liés à l'hydraulique, à la navigation, aux ports et escales, aux routes, aux voies

ferrées, au Pont Faidherbe, à l'environnement ainsi qu'aux aspects juridiques, institutionnels et administratifs.

Le consultant a par ailleurs présenté un modèle d'écoulement des eaux du fleuve Sénégal dont les résultats donnent des profondeurs d'eau et de vitesses de courant en tous points du fleuve. Le modèle a ainsi permis de déterminer les périodes de navigation possible tout le long de l'année, en fonction des profondeurs d'eau dans le chenal et des tronçons du fleuve concernés.

Ainsi, le consultant, au vu des hypothèses de prévision de trafic, des nouveaux paramètres hydrauliques de la navigation et de la typologie des bateaux capables d'assurer en toute sécurité la navigation mixte mer / fleuve sans rupture de charge, aboutit aux conclusions suivantes :

Rentabilité économique

T.R.I	V.A.N (en millions de FCFA)			
	à 6%	à 8%	à 10%	
Cas de base	11%	40 377	18 184	4 714
Test 1 : -20% avantages	9,1%	23 743	6 264	-4 228
Test 2 : pas d'avantage sur transport voyageurs	9,4%	26 644	8 167	-2 899
Test 3 : -50% coût débouché en mer	12,8%	46 659	24 502	10 985

Rentabilité financière

T.R.I	V.A.N (en millions de FCFA)		
	à 6%	à 8%	à 10%
11,5%	5 749	2 704	897

2. PRESENTATION DES OBSERVATIONS ET COMMENTAIRES

A l'issue de la présentation du Consultant, les Etats et le Haut Commissariat de l'OMVS ont présenté des observations portant sur la version provisoire du rapport final. Ces observations seront prises en compte dans les versions définitives des rapports.

S'agissant du code de la navigation, le Comité qui n'a pas examiné le document suggère de convoquer à cette fin une réunion de spécialistes au courant du mois de janvier 2005.

Le Comité a relevé des divergences entre les résultats obtenus par le modèle HEC-RAS et ceux du modèle EWI (nouveaux scénarios de 1985); particulièrement au niveau des volumes à draguer.

Dans sa réponse le Consultant impute ces incohérences aux variations des hypothèses de calcul , en particulier :

- ✓ Le débit spécifique à l'hectare de 0,6 l /s/h pour EWI et de 0,9 l /s/h pour le modèle HEC-RAS
- ✓ La surface irriguée, passant de 73 000 ha à 130 000 ha.

Apres échanges, il a été convenu de réaliser un test de cohérence du modèle avec les mêmes données utilisées dans le modèle EWI, soit :

- ✓ Un débit spécifique à l'hectare de 0,6 l /s/h
- ✓ Une surface irriguée de 73 000 ha

Le consultant transmettra, dans les meilleurs délais, les résultats commentés de ce test au Haut Commissariat de l'OMVS.

3. SYNTHESE DES OBSERVATIONS

Les observations des Etats membres et celles du Haut – Commissariat, après discussions, ont été regroupées dans un document unique joint en annexe.

4. RESULTATS DE LA RENCONTRE OMVS / PROMOTEURS SONASE.SA

Les résultats ont été portés à la connaissance du Comité de Suivi qui en a pris acte.

Cette rencontre a permis de finaliser les TDR et d'élaborer une estimation administrative de l'étude de fondation de la société de navigation, ainsi qu'un chronogramme des activités de suivi de l'étude..

Ces documents ci-joints au présent compte rendu ont été approuvés par le Comité de Suivi de la Navigation qui en recommande fortement la mise en oeuvre.

Le Président

Mohamed Fadel ABDRABOU

